

ELEX

NOUS CONTACTER

Email : nimes@elex.fr

Tél. 09 74 13 60 90

ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE ASSURÉ

<https://monexpertise.elex.fr/s/xztukytr>

LP: 2C 190 683 4491 9



REBET7/12663/0574/C6
C. 1210711850457442070
C6 1/6
837-AR

ARMAND CLARA
BP 40024
5 RUE ANTOINE TALON
13633 ARLES CEDEX

13633 ARLES cedex

Vos Références

N.C.

REFERENCES ELEX

24EEE6405

Votre expert ELEX

Anthony LECLERC

Votre assureur

MMA

N° du sinistre

M0000H75656

Sinistre

INCENDIE du
09/07/2024

Lieu du sinistre

19 RUE DE LA
CAVALERIE
LOT 13
13200 ARLES

Le 11 octobre 2024

Courier LR/AR

Mme ARMAND,

Nous vous prions de trouver pour information copie du PV d'expertise contradictoire régularisé par les experts des 2 tiers en cause dans ce sinistre.

Vous noterez que nous n'avons pu y faire apparaître qu'une partie de vos biens mobiliers n'ayant, malgré plusieurs demandes réalisées, toujours pas obtenu de votre part votre état des pertes mobilières.

Afin de compléter votre indemnisation et le recours qui sera présenté à la GMF nous vous invitons donc, par cette dernière relance, à nous fournir les éléments suivants :

- **état détaillé des biens mobiliers (tableur EXCEL en pièce jointe à compléter et nous retourner par mail),**
- **justificatifs d'existence et de valeur des biens concernés (factures d'achat),**
- **devis de remplacement à ce jour.**

A réception nous reprendrons l'instruction de votre dossier sinistre et proposerons aux MMA un avenant au règlement.

Nous vous transmettons par mail, la copie de cette correspondance.

Bien à vous.

Gagnez du temps en vous connectant à votre espace Assuré pour prendre votre rendez-vous, nous transmettre vos documents, suivre votre dossier ou encore échanger avec nous.

Nous restons à votre écoute pour toute question.
Les équipes ELEX

ELEX Nimes
285 RUE GILLES ROBERVAL - BÂT
A3
30915 NIMES

ELEX France SAS - Siège social :
18, rue Hélène et François Missoffe
75017 PARIS
IBAN : FR76 3000 3039 2000 0204 3718 636
BIC : SOGEFRPP

SAS au capital de 1.260.345,00 €
RCS PARIS 342 294 956
Siret 342 294 956 00053
NAF 6621Z
TVA intracom FR06342294956


ADENES

PROCES-VERBAL DE CONSTATATIONS RELATIVES AUX CAUSES ET CIRCONSTANCES ET A L'EVALUATION DES DOMMAGES

IMPORTANT : Ce document n'a pour but que d'établir contradictoirement les constatations et observations des experts présents pour donner aux assureurs intéressés les éléments objectifs nécessaires à la gestion du sinistre. Il ne peut être considéré par aucune des parties intéressées comme une reconnaissance des garanties stipulées dans les contrats d'assurances ou comme une acceptation des responsabilités éventuelles. Il n'implique donc pas la prise en charge par tel ou tel des assureurs concernés des indemnités qui lui sont réclamées.

Lieu du sinistre : 19 RUE DE LA CAVALERIE LOT 13 13200 ARLES
Date : 09/07/2024
Sinistre : INCENDIE

Date de la réunion d'expertise contradictoire : 14/08/2024 à 14h00

<u>Intervenants/Qualité</u>	<u>Présent/ Absent</u>
MME ARMAND CLARA , MMA -Ref : M0000H75656 -Police : 000000147039398	présent
ELEX NIMES , M LECLERC ANTHONY Expert intervenant pour MMA assureur de MME ARMAND CLARA -Ref : 24EEE640S/PTF/ALEC	présent
COPRO 19 RUE DE LA CAVALERIE représenté par FONCIA (M. FOURNIER) , ZURICH -Ref : 2024020138 -Police : 7400027319-CAM-1	absent
CABINET FONCIA TERRE DE PROVENCE , Syndic intervenant pour COPRO 19 RUE DE LA CAVALERIE	absent
MME SAUVAITRE Isabelle , REPRESENTANT-intervenant pour COPRO 19 RUE DE LA CAVALERIE	absent
CABINET SARETEC représenté par CRESTIN MATHIEU , intervenant pour ZURICH assureur de COPRO 19 RUE DE LA CAVALERIE -Ref : 5948675	présent
MME CARRE , GMF -Ref : 008324243S -Police : 004338515165D	absent
CABINET POLYEXPERT ARLES représenté par DELPIED THOMAS , intervenant pour GMF assureur de MME CARRE -Ref : 2024232190	differe

CAUSES ET CIRCONSTANCES DU SINISTRE : Tous les experts présents apprennent et constatent que :

MME CLARA ARMAND est propriétaire non occupante d'un appartement n°13 donné en location meublée à Mme CARRE et situé au 3ème étage dans un immeuble en copropriété géré par FONCIA Arles.

Lors de l'expertise, nous avons pu constater des dommages au mobilier, aux embellissements non locatifs et aux parties immobilières privatives propriété de Mme ARMAND.

L'incendie a également provoqué des dommages aux embellissements des parties communes (couloir d'accès au 3ème étage, tableau de fenêtre en façade) et a engendré des dommages aux embellissements et parties immobilières privatives de l'appartement n°11 situé au 2nd étage de l'immeuble et propriété de Mme ARMAND. La porte a été enfoncée par les pompiers lors de leur intervention de sécurisation.

L'ensemble de ces dommages est consécutif à un incendie ayant pris naissance dans la cuisine de l'appartement n°13 occupé par Mme CARRE.

Circonstances du sinistre : Mme Carré déclare être partie de son logement vers 13h en laissant les plaques de cuisson en fonctionnement, à son retour vers 18h10 elle a constaté l'incendie de son appartement. Mme Carré a immédiatement alerté les sapeurs pompiers qui sont intervenus vers 18h35 afin de procéder à la circonscription de l'incendie suivant l'attestation référencé 2024/ARL/07.

Suite au sinistre, le logement étant inhabitable, Mme CARRE a donné le 13 juillet 2024 son congés et demandé la résiliation du bail (résiliation à effet du 13 aout 2024)

Les experts constatent un départ de feu causé par la fonte et l'auto-combustion de matières combustibles sur la plaque de cuisson vitrocéramique : constat de matières diverses carbonisées (planche à découper bois, enrobage plastique d'un électroménager type cafetière) ou fondues sur le plan de travail.

L'incendie a pris naissance sur le plan de travail et a été provoqué par les plaques de cuisson qui ont été laissées allumées par Mme CARRE.



Signatures

Observations

ELEX NIMES
représenté par M LECLERC ANTHONY



SARETEC Marseille
Représenté par M. CRESTIN Mathieu



POLYEXPERT Arles
Représenté par M. Delpied Thomas



ANNEXE DETAILS DE CHIFFRAGES : Assure

CATEGORIE : Batiments

Embellissements non occupant (CNO/PNO) : Cuisine intégrée : Prise de côtes agencements cuisine

ENSEMBLE	79,00 €
DONT TVA 10,00%	7,18 €
TAUX VETUSTE : -	0,00 €
ENSEMBLE VETUSTE DEDUITE	79,00 €

Immobilier : Electricité : reprise des installations électriques suivant devis JOANNY N° D507 24 07 annoté

ENSEMBLE	3 487,00 €
DONT TVA 10,00%	317,00 €
TAUX VETUSTE : 20 %	697,40 €
ENSEMBLE VETUSTE DEDUITE	2 789,60 €

Immobilier : Menuiserie extérieure et fermetures : remplacement de 2 menuiseries PVC en rénovation suivant devis FUESSINGER n°DE0200

ENSEMBLE	5 159,00 €
DONT TVA 10,00%	469,00 €
TAUX VETUSTE : 20 %	1 031,80 €
ENSEMBLE VETUSTE DEDUITE	4 127,20 €

Immobilier : Plomberie : réfection des équipements sanitaires suivant devis JOANNY n°D509 24 07

ENSEMBLE	1 991,00 €
DONT TVA 10,00%	181,00 €
TAUX VETUSTE : 20 %	398,20 €
ENSEMBLE VETUSTE DEDUITE	1 592,80 €

Immobilier : Chauffage : remplacement climatisation réversible suivant devis JOANNY n°D508 24 07

ENSEMBLE	2 560,00 €
DONT TVA 10,00%	232,73 €
TAUX VETUSTE : 20 %	512,00 €
ENSEMBLE VETUSTE DEDUITE	2 048,00 €

Embellissements non occupant (CNO/PNO) : Cuisine intégrée : fourniture de cuisine IKEA suivant devis IKEA du 13/08/2024

ENSEMBLE	729,69 €
DONT TVA 20,00%	121,62 €
TAUX VETUSTE : 15 %	109,45 €
ENSEMBLE VETUSTE DEDUITE	620,24 €

Embellissements non occupant (CNO/PNO) : Cuisine intégrée : pose de cuisine IKEA suivant devis IKEA du 13/08/2024

ENSEMBLE	749,99 €
DONT TVA 10,00%	68,18 €
TAUX VETUSTE : 15 %	112,50 €
ENSEMBLE VETUSTE DEDUITE	637,49 €

Embellissements non occupant (CNO/PNO) : Peinture/Revêtement mur-plafond : réfection des embellissements privatifs au logt suivant devis PLP PEINTURE du 11 juillet 2024 annoté

ENSEMBLE	4 369,09 €
DONT TVA 10,00%	397,19 €
TAUX VETUSTE : 20 %	873,82 €
ENSEMBLE VETUSTE DEDUITE	3 495,27 €

- électro-ménager => 2977,70
- menuiserie (cuisine + SDB) oubliée =
- nettoyage fin de chantier oublié =>

• détail Joanny => { cuisine => 2376
 SDB => 1402,50
 Plancher => 1773
 électro-ménager => 2977,70

oui

oui

oui

oui

Non
 5029,75
 5031,15
 660,66



CATEGORIE : Contenu**CONTENU**

DESIGNATION	Date achat	Qt	P. UNITE	CHIFFRAGE	% VET.	VETUSTE	V DEDUITE	TVA
Mobilier								
- Mobiliers courants / meublants								
- en attente de l'état de perte chiffré de l'assurée								
				0,00 €	20 %	0,00 €	0,00 €	20,00%
Mobilier								
- BBG - Electroménager								
				2 136,20 €	-	427,24 €	1 708,96 €	20,00%
plaque vitrocéramique		1	442,20 €	442,20 €	20,0 %	88,44 €	353,76 €	20,00%
réfrigérateur top		1	528,00 €	528,00 €	20,0 %	105,60 €	422,40 €	20,00%
hotte aspirante		1	264,00 €	264,00 €	20,0 %	52,80 €	211,20 €	20,00%
micro-onde		1	242,00 €	242,00 €	20,0 %	48,40 €	193,60 €	20,00%
machine à laver hublot		1	660,00 €	660,00 €	20,0 %	132,00 €	528,00 €	20,00%
TOTAL				2 136,20 €		427,24 €	1 708,96 €	

CATEGORIE : Frais afférents**Mesures provisoires et conservatoires : travaux de décontamination suivant facture RESILIANS**

ENSEMBLE	2 945,82 €
DONT TVA 10,00%	267,80 €
TAUX VETUSTE : -	0,00 €
ENSEMBLE VETUSTE DEDUITE	2 945,82 €

CATEGORIE : Dommages immatériels

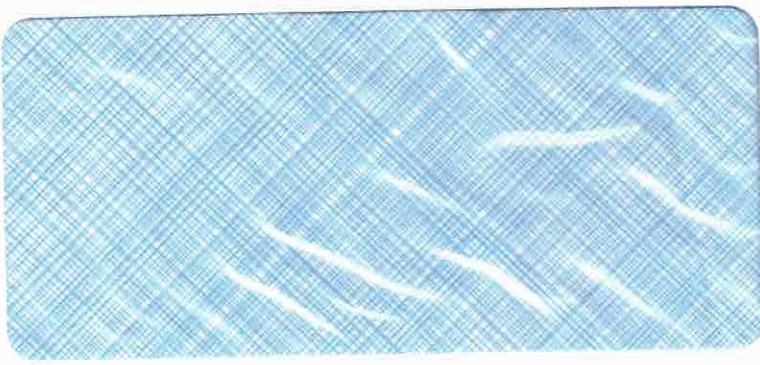
	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT	TVA
Perte de loyer				
- 3 mois				
			1 425,00 €	20,00%
perte de loyer à compter du 13 aout 2024 estimé jusqu'au 31 octobre	2,50	570,00 €	1 425,00 €	20,00%
TOTAL			1 425,00 €	



EVALUATION DES DOMMAGES IMPUTABLES AU SINISTRE : Les Experts présents sont d'accord sur la description et l'évaluation des dommages figurant dans le tableau, ci-après et détails en annexe :

	ESTIMATION VALEUR A NEUF	TVA	TAUX VET	VETUSTE	VETUSTE DEDUITE
DOMMAGES MATERIELS					
Batiments					
Embellissements non occupant (CNO/PNO) - Cuisine intégrée - Prise de côtes agencements cuisine	79,00 €	10,0 %	0 %	0,00 €	79,00 €
Immobilier - Electricité - reprise des installations électriques suivant devis JOANNY N° D507 24 07 annoté	3 487,00 €	10,0 %	20 %	697,40 €	2 789,60 €
Immobilier - Menuiserie extérieure et fermetures - remplacement de 2 menuiseries PVC en rénovation suivant devis FUESSINGER n°DE0200	5 159,00 €	10,0 %	20 %	1 031,80 €	4 127,20 €
Immobilier - Plomberie - réfection des équipements sanitaires suivant devis JOANNY n°D509 24 07	1 991,00 €	10,0 %	20 %	398,20 €	1 592,80 €
Immobilier - Chauffage - remplacement climatisation réversible suivant devis JOANNY n°D508 24 07	2 560,00 €	10,0 %	20 %	512,00 €	2 048,00 €
Embellissements non occupant (CNO/PNO) - Cuisine intégrée - fourniture de cuisine IKEA suivant devis IKEA du 13/08/2024	729,69 €	20,0 %	15 %	109,45 €	620,24 €
Embellissements non occupant (CNO/PNO) - Cuisine intégrée - pose de cuisine IKEA suivant devis IKEA du 13/08/2024	749,99 €	10,0 %	15 %	112,50 €	637,49 €
Embellissements non occupant (CNO/PNO) - Peinture/Revêtement mur-plafond - réfection des embellissements privatifs au logt suivant devis PLP PEINTURE du 11 juillet 2024 annoté	4 369,09 €	10,0 %	20 %	873,82 €	3 495,27 €
Total Batiments	19 124,77 €			3 735,17 €	15 389,60 €
Contenu					
Mobilier - Mobiliers courants / meublants - en attente de l'état de perte chiffré de l'assurée	0,00 €	20,0 %	20 %	0,00 €	0,00 €
Mobilier - BBG - Electroménager	2 136,20 €	20,0 %	20 %	427,24 €	1 708,96 €
Total Contenu	2 136,20 €			427,24 €	1 708,96 €
TOTAL DOMMAGES MATERIELS	21 260,97 €			4 162,41 €	17 098,56 €
Frais afférents					
Mesures provisoires et conservatoires (RESILIANS) - travaux de décontamination suivant facture RESILIANS	2 945,82 €	10,0 %	0 %	0,00 €	2 945,82 €
Total Frais afférents	2 945,82 €			0,00 €	2 945,82 €
Dommages immatériels					
Perte de loyer - 3 mois	1 425,00 €	20,0 %			1 425,00 €
Total Dommages immatériels	1 425,00 €				1 425,00 €
TOTAL DOMMAGES	25 631,79 €			4 162,41 €	21 469,38 €

Estimation de l'impact environnemental consécutif à la remise en état bâtiment : 147,17 kg Co²eq



Déposé le: 11-10-2024



26

837

RECOMMANDÉ

AR

ARMAND CLARA
BP 40024
5 RUE ANTOINE TALON
13633 ARLES CEDEX



2C 190 683 4491 9



€ R.F. 005,74
LA POSTE
MR 915555

DECIMES 69
11 10 24
319 M1 127817
8046 855410

RECOMMANDÉ
LN
R1 AR

Déduire 7 grammes

DESTINATAIRE